

Linky a 10 ans : bilan d'un fiasco

Par Stéphane Lhomme, directeur de l'Observatoire du nucléaire
Animateur depuis 2015 du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Le 1^{er} décembre 2015, Enedis (qui s'appelait encore ERDF à l'époque) lançait, par une massive campagne de communication dans la plupart des médias, le déploiement en France du compteur électrique Linky, prétendu "intelligent" et "obligatoire". Dix ans après, quel bilan peut-on tirer de cette opération ?

- Le caractère prétendument "obligatoire" du compteur Linky n'était qu'un mensonge



Le compteur ordinaire reste et restera toujours parfaitement légal

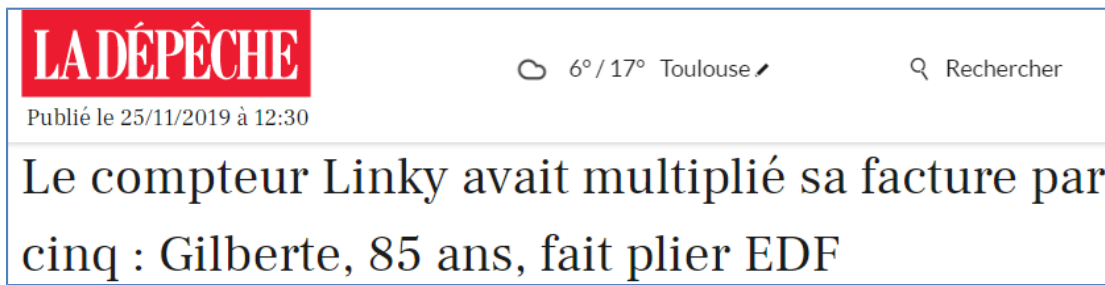
Dix ans plus tard, plus de 3 millions de compteurs ordinaires sont encore en fonction... **en toute légalité**. D'ailleurs, depuis le 1^{er} août 2025, une **facturation** (*) officielle accompagne l'utilisation d'un compteur ordinaire.

Une facturation **et non une "amende"** comme prétendu dans divers médias : une amende sanctionne un délit, **ce qui n'est absolument pas le cas ici**. Garder son compteur ordinaire reste et restera toujours parfaitement légal. Notons déjà que les résistants ont pu garder leurs compteurs ordinaires sans même avoir à payer de facturation **pendant dix ans**.

Quant à cette facturation, bien qu'injuste (ce sont les Linky qui coûtent cher, pas les compteurs ordinaires !), elle est aussi **un aveu de la légalité des compteurs ordinaires**, après dix ans de mensonge. Elle est de 46 euros TTC **par an**, bien loin des montants agités ici ou là pour essayer d'intimider les millions de ménages qui résistent encore...

(*) <https://www.cre.fr/consommateurs/infos-pratiques-et-fiches/tout-savoir-sur-la-facturation-additionnelle-pour-lutilisation-dun-compteur-non-evolue.html>

- Les "économies financières" grâce au Linky ne sont jamais venues... au contraire



Environ 35 millions de foyers ont accepté ou se sont vu imposer le Linky... et n'ont jamais vu venir **les prétendues "économies" annoncées** avec tambours et trompettes par Enedis, Edf et le gouvernement.

Au contraire, de nombreux foyers ont fait l'objet de mystérieuses et lourdes **"factures de régularisation"** dès la pose du Linky, d'autres **ont vu leurs factures augmenter, parfois brutalement (*)**, ou ont été obligés de **prendre un abonnement plus cher** car leur installation, qui fonctionnait pourtant parfaitement avec le compteur ordinaire, s'est mise à **disjoncter continuellement (**)** avec le Linky.

De nombreux usagers "linkysés" paient donc **beaucoup plus cher** que la nouvelle facturation des "sans-Linky", contrairement à ce qui est prétendu par de nombreux articles ou reportages racontant que les usagers sans Linky "vont payer très cher ce refus"...

(*) Quelques exemples : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/factures-multipliees.htm>

(**) Quelques exemples : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/linky-disjoncte.pdf>

- La Cour des comptes a montré que le programme Linky bénéficiait ... à Enedis et était "peu utile" pour les usagers



Dans un premier rapport publié en **février 2018 (*)**, la Cour des comptes a dénoncé "*un dispositif coûteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis*". Par un second rapport publié en **novembre 2024**, la Cour des comptes confirme que le financement du programme a bénéficié à Enedis et ajoute que **le Linky se montre finalement "peu utile" (euphémisme !) pour les usagers (**)**. Tout ça pour ça...

(*) https://www.challenges.fr/top-news/linky-la-cour-des-comptes-epingle-les-avantages-d-enedis_565731

(**) <https://reporterre.net/Les-compteurs-Linky-sont-finalement-peu-utiles-pour-les-usagers>

- Linky a multiplié la fraude au lieu de la faire "disparaître"



Avec le compteur "intelligent" Linky, la fraude allait disparaître, c'était sûr et certain. Dix ans après, **jamais la fraude ne s'est si bien portée** (*), à tel point qu'Enedis a été obligée d'annoncer fin 2025 **un doublement des contrôles** (**) ! Pire : de nombreux citoyens honnêtes se voient **accusés à tort par Enedis** d'avoir trafiqué leurs compteurs Linky (***) !

(*) <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/explosion-des-fraudes-sur-les-compteurs-linky-en-france-2175675>

(**) <https://www.journaldunet.com/patrimoine/finances-personnelles/1545687-hfl-linky-contrôle-clients/>

(***) <https://lenergeek.com/2025/10/23/compteur-linky-ces-francais-accusés-a-tort-de-fraude-racontent-leur-cauchemar/>

- Linky n'a pas créé d'emplois... et en a détruit énormément



Sans plaisanter, Enedis a prétendu en lançant le programme Linky que celui-ci allait "**créer des emplois**". Certes, des gens ont été embauchés par des sous-traitants pour **assembler** les Linky (la plupart des pièces étant construites à l'étranger), mais il s'agissait bien sûr d'emplois **très provisoires** qui ont été supprimés une fois le gros du travail effectué.

En revanche, **des milliers d'emplois pérennes ont été définitivement détruits** : ceux des milliers d'agents qui passaient chez les habitants une ou deux fois par an **pour relever la consommation** affichée par les bons vieux compteurs ordinaires.

Ces releveurs pouvaient aussi **aider les usagers**, en particulier les personnes âgées, par exemple pour revisser une ampoule, vérifier la conformité d'une prise, etc. Cette aide informelle mais de salubrité publique **a disparu avec le Linky**, digne représentant de l'ère **numérique et déshumanisée**.

Le compteur Linky a été imposé par la violence et les mensonges


franceinfo: Recherche TV Radio Live Services Mon franceinfo

Accueil Menu Grands formats Enquêtes Vrai ou faux Budget 2026 Shein Passants percutés sur l'île d'Oléron

3 bretagne changer de région accueil replay menu

Accueil / Bretagne / Côtes-d'Armor / Saint-Brieuc

Plouha : une retraitée blessée après son refus d'installer un compteur Linky



Le tribunal administratif de Rennes estime que les communes ne sont pas propriétaires des compteurs Linky et ne peuvent donc s'opposer à leur déploiement. © Y.Le Gall / Maxppp

Écrit par [Thierry Peigné](#) |
Publié le 07/04/2017 à 19h59 |
Mis à jour le 12/06/2020 à 21h31 |
Temps de lecture : 2 mins

Les compteurs Linky sont toujours au coeur de tensions en Bretagne. Nouvel épisode dans la bataille opposant défenseurs et détracteurs de ce compteur dit "intelligent"; à Plouha (22), on en est

Ma quotidienne régionale
Recevez tous les jours les principales informations de votre région

<https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/saint-brieuc/plouha-retraitee-blessee-apres-son-refus-installer-compteur-linky-1229929.html>

Pendant des années, **dans la plus totale impunité**, Enedis a envoyé partout en France sur le terrain des entreprises sous-traitantes poser et imposer les Linky par **des méthodes de voyous** : mensonges (*), intimidations, dégradations (clôtures découpées, portes fracturées, etc) et même **violences physiques**, y compris à l'encontre de personnes âgées.

A chaque incident, Enedis prétendait à un "événement isolé" dû à "un sous-traitant zélé"... **tout en motivant en sous-main ces mêmes sous-traitants voyous** pour poser toujours plus de Linky par tous les moyens possibles...

Nous avons collecté quelques exemples (**), une fois de plus, vous pourrez en trouver **d'innombrables autres cas** sur tous les sites web de la presse quotidienne régionale.

(*) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/refus-mensonges-enedis.htm>

(**) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/EXACTIONS-ENEDIS-LINKY.pdf>

- Big brother : Linky permet de gérer à distance la consommation des usagers... et de trier ces derniers



La communication d'Enedis et les déclarations gouvernementales étaient alléchantes en 2015 : grâce au Linky, l'utilisateur allait enfin "*devenir acteur de sa consommation*" et la "*maîtriser*"...

La réalité est exactement inverse : depuis un arrêté gouvernemental du **6 septembre 2023** (*), le Linky sert désormais à empêcher les utilisateurs de profiter des heures creuses de la journée. C'était une première escarmouche, le pire étant à venir : il suffit désormais au pouvoir d'un simple arrêté pour s'autoriser à **couper l'électricité à distance chez les utilisateurs sans même leur demander leur avis**, par exemple lors de risques de pénuries (comme lorsque de nombreux réacteurs nucléaires étaient simultanément en panne en 2020).

Il est d'ailleurs notable que, si de telles coupures sont possibles depuis longtemps en **déconnectant toute une zone**, elles peuvent désormais être faites en "**dentelle**" avec le Linky : les "bons citoyens" (ménages aisés, citoyens favorables au pouvoir en place, gagnants du "crédit social" à la chinoise, etc) pourront conserver le courant quand **leurs voisins "réfractaires" en seront privés**.

De telles discriminations sont désormais très faciles à faire par utilisation de **l'Intelligence artificielle**. A nouveau, seuls les citoyens ayant **conservé leurs compteurs ordinaires** sont à l'abri de ces méthodes totalitaires.

(*) <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048063360>

- Linky : un terrible désastre environnemental



Incroyable scandale : le programme Linky a entraîné la destruction de 35 millions de compteurs électriques en parfait état de marche

Présenté comme "écologique" pour les économies d'énergie qu'il devait permettre (et qui ne sont jamais venues), **le programme Linky est en réalité un désastre environnemental.**

En effet, comment qualifier **la destruction de plus de 35 millions de compteurs électriques ordinaires en parfait état de marche** ? Il s'agit même d'une des pires affaires d'obsolescence programmée de l'Histoire.

On trouve pourtant, encore en service, de bon vieux compteurs électromécaniques **datant parfois des années 40 et tournant comme des horloges**. Ces machines ont été installées à l'époque **par le service public et pour le public**, à rebours des politiques menées par les gouvernements et les dirigeants actuels d'entreprises comme Enedis, pourtant **censées être encore au service du public**.

Par ailleurs, il est notable que **la durée de vie d'un compteur Linky est de moins de 10 ans**, et de nombreux exemplaires posés au début du programme ont d'ores et déjà dû être remplacés... **aux frais de tous les usagers** (par le biais de leurs factures d'électricité).

Le désastre environnemental du Linky va donc se poursuivre pendant des décennies. Affligeant.

- Le Linky est "superflu" pour gérer les réseaux

LA TRIBUNE

ECONOMIE BOURSE ENTREPRISES & FINANCE HI-TECH VOS FINANCES IDÉES MÉTROPOLIS CARRIÈRES

Économie > Union européenne

Electricité : les compteurs intelligents seraient superflus

Par Elza Holmstedt Pell, Euractiv.com | 16/06/2016, 12:26 | 931 mots

f t g+ in



Dans le cadre du troisième paquet sur l'énergie de 2009, les États membres de l'UE doivent mettre en place des compteurs intelligents partout où cela est rentable, dans l'objectif de remplacer 80 % des compteurs électriques par des compteurs intelligents d'ici à 2020. (Crédits : Olivier Guerin)

La transition européenne vers un réseau électrique intelligent pourra se passer de compteurs intelligents, selon des industriels. Un constat qui risque d'embarrasser la Commission, tout comme ERDF et son compteur Linky en France. Un article de notre partenaire Euractiv.

TOP ARTICLES

LES PLUS LUS LES PLUS COMMENTÉS

- 1 Procès Kerviel: les avocats de la Société générale refusent de comparaître
- 2 Durée du travail: la France, mauvaise élève... pas si sûr
- 3 La Belgique alerte la France sur un fort risque d'attentat
- 4 Brexit: vers une crise des changes ?
- 5 Fabrice Brégier (PDG d'Airbus) : « Les nouvelles technologies permettront de

La Tribune, 16 juin 2016

La communication du gouvernement français et d'Enedis était formelle : à l'heure du déploiement des énergies renouvelables, le compteur "intelligent" Linky était absolument "indispensable pour gérer les réseaux" de transport et de distribution de l'électricité.

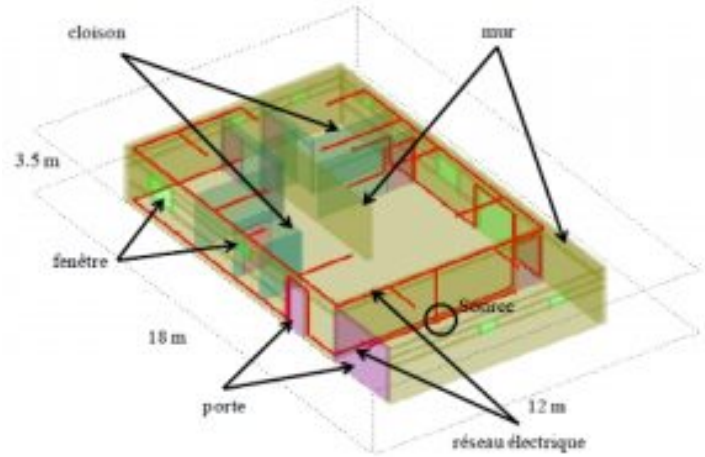
Mensonge une fois de plus : dès juin 2016, les industriels européens de l'électricité (et non des écolos passésistes ou des activistes complotistes !), réunis en congrès, assuraient que "La transition européenne vers un réseau électrique intelligent pourra se passer de compteurs intelligents."

Des articles informant que "les compteurs communicants seraient superflus" ont bien été publiés (*), ajoutant que "ce constat risque d'embarrasser la Commission, tout comme ERDF [devenu Enedis depuis] et son compteur Linky en France."

Pensez-donc, ces gens là ne sont embarrassés par rien : ils ont continué à mentir et menacer les citoyens pour imposer leurs Linky, pourtant ruineux dangereux... et superflus !

(*) Par exemple : <https://euractiv.fr/news/smart-meters-not-needed-after-all-for-european-power-grid> ou <https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/electricite-les-compteurs-intelligents-seraient-superflus-579820.html>

- Incendies, ondes : le danger Linky



Les incendies électriques existaient certes avant le Linky, mais le moins que l'on puisse dire est que **l'arrivée du compteur vert fluo n'en a pas réduit le nombre et la gravité, bien au contraire.**

Nous en avons recensé un certain nombre (*), mais il est possible d'en retrouver d'innombrables autres exemple en particulier **sur les sites web de toute la presse quotidienne régionale.**

Par ailleurs, **de très nombreuses personnes électro-sensibles** vivent très mal avec le fameux CPL (courant porteur en ligne) généré par le système Linky, qui a rendu émetteurs d'ondes tous les fils électriques des logements "linkysés". Ce sont des ondes de faible intensité, certes, **mais elles sont permanentes 24h/24 365 jours par an.**

La justice a donné raison à des plaignants ()** mais la plupart des victimes n'ont droit qu'à du mépris et du déni, et renoncent devant la perspective **de procédures longues** (les juristes d'Enedis savent y faire !) **et coûteuses**, et (sur)vivent **dans la souffrance et le déni.**

(*) Quelques exemples : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/incendies-linky.htm>

(**) Affaire relatée par France3 : <https://urls.fr/2LTxxA>

- Linky : la déroute de l'UFC "Que Trahir"... ... et le flop de la majorité des médias



Dès le lancement du programme Linky, au lieu de soutenir les usagers, **la direction de l'UFC-QueChoisir a joué le jeu d'Enedis** : elle n'a cessé de **mentir** en clamant qu'il était *"impossible de refuser le compteur Linky"*, qui plus est sous peine de se voir *"couper l'électricité"*.

Dénoncée par nos soins **pour ses mensonges** et sa **compromission avec Enedis** et des producteurs d'électricité, la direction de l'UFC - baptisée par nos soins **"Que Trahir"** - a lancé à notre rencontre **une demi-douzaine de procédures en justice** (en comptant les appels et même la cassation) qui se sont soldées par **une déroute générale de l'UFC**.

On s'étonnera que **la déconfiture de la plus grosse association de consommateurs**, qui plus est **convaincue de compromission**, et sur **un dossier aussi emblématique** que celui du Linky, n'ait été couverte que par **le quotidien régional Sud-Ouest** et, en particulier, passée sous silence par **l'AFP**, toujours vigilante pour protéger les programmes d'Etat comme le Linky ou le nucléaire.

Dossier complet : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/defaite-majeure-ufc-quechoisir.htm>

Article : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/sl-bat-UFC-x3.jpg> (mai 2020)

Autre exemple : <https://www.sudouest.fr/economie/energie/compteurs-linky-le-girondin-stephane-lhomme-gagne-son-proces-contre-que-choisir-1764866.php> (mars 2021)

Conclusion

Linky, un fiasco total précurseur d'un monde déshumanisé

Le Linky n'est pas un compteur "intelligent", c'est un compteur **inutile, superflu pour la gestion intelligente des réseaux** et n'apportant **aucun avantage** aux habitants... tout en permettant à Enedis de faire **de juteux profits** sur le dos des usagers.

Le Linky a été installé à tout va par **des sous-traitants voyous** n'hésitant pas à **mentir, intimider, briser** des clôtures et des portes, **menacer les citoyens et parfois même les molester**, le tout dans la plus totale impunité et même avec **la bénédiction d'Enedis et des autorités françaises**.

Pendant dix ans, avec l'aide de complices comme la direction de l'UFC "Que Trahir", Enedis et ses sous-traitants ont menacé les citoyens de mesures de rétorsions (amendes, coupure de l'électricité, etc) **totalelement inventées**.

Toutes les belles promesses avancées se sont avérées mensongères : **pas d'économies financières** (au contraire !), **pas d'emplois créés** (au contraire !), **pas de citoyens devenus "acteur de leur consommation"** (au contraire !), **pas de disparition de la fraude** (au contraire !), **pas de bénéfice pour l'environnement** (au contraire !), etc.

Aujourd'hui, **près de 3 millions de compteurs ordinaires sont encore en service**, protégés par des citoyens courageux et perspicaces qui ont résisté aux mensonges et aux menaces, ainsi qu'aux accusations de "complotisme" ou d' "archaïsme".

Ces résistants ne dénoncent **pas seulement** les tares et les dangers du Linky, ils alertent aussi sur **la fuite en avant de nos sociétés dites "modernes"** vers un monde **tout numérique totalement déshumanisé**, commandé par les **algorithmes** de la prétendue **"intelligence" artificielle**.

L'actualité en cette fin d'année 2025 est globalement très sombre, mais rien n'interdit d'imaginer **la thrombose du monde des Gafam** (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft), étouffés par **leurs consommations délirantes d'électricité et d'eau**. Il sera alors possible de reconstruire un monde basé sur **la sobriété et le partage**, et de revenir à **des compteurs non communicants, voire pas de compteurs du tout...**

En attendant, refuser le Linky et conserver son compteur ordinaire reste un petit pas pour l'utilisateur et un grand pas pour la dignité du citoyen...